

Transformation de la châtaigne

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs et porteurs de projet des Côtes d'Armor et des départements limitrophes

OBJECTIFS

Maîtriser les opérations préalables à la transformation
Identifier les différentes étapes de la transformation par voie sèche et par voie humide.
Maîtriser les risques sanitaires de la transformation

ENJEUX

Le territoire de la Bretagne se prête bien au niveau pédo-climatique à la culture de la châtaigne et les projets d'installation ou de diversification se multiplient. La castanéiculture, par ses délais de mise en production est pour l'instant une activité de diversification qui vient consolider des exploitations dont les productions dominantes sont l'arboriculture, les petits fruits ou le maraîchage. Une démarche de valorisation de la châtaigne par la transformation y est systématiquement associée. Agriculture Paysanne 22 propose donc cette formation pour apporter des connaissances sur la filière et des enseignements techniques sur les cycles de transformation de la châtaigne et ce afin d'adapter au mieux ses choix techniques et organisationnels à son projet.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

CONTENU

- 1/Introduction:Marron vs châtaigne: définition, composition moyenne
- 2/Opérations préalables à la transformation
- 3/Cadre réglementaire général lié à la transformation
- 4/Produits conservés par pasteurisation
- 5/Produits conservés par la stérilisation
- 6/Produits conservés par la déshydratation

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

distanciel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et démonstration en direct des auto contrôles : mesure pH, mesure taux de sucre

MOYENS MATÉRIELS

Vidéos et visuels de transformateurs, ressources complémentaires envoyées à l'issue de la formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Quiz pendant la formation et envoi des questionnaires connaissances et satisfaction par mail en amont de la formation

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Agriculture Paysanne 22
N° organisme de formation : 53220533422
N° SIRET : 40 98 56 879 00013

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualiopi

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Côtes d'Armor

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 11/09/2026

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivia

Reste à charge de 45 € pour les cotisants
Vivia Reste à charge de 60 € pour les non cotisants Vivia

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Anne-Cécile Verger
ac.verger@agriculturepaysanne22.fr
Agriculture Paysanne 22

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
15/09/2026	en visio, possibilité de regroupement à Saint-Nicodème	Guillaume André, formateur en agro-alimentaire spécialiste de la châtaigne au CFPPA de Lozère

THÈMES

Réfléchir à ses pratiques

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))